Décret n° 2021-124 du 5 mars 2021. Sont nommés à la direction générale des douanes et des droits indirects :

1. Directeur des enquêtes douanières
 M. **KANOHA (Roland Landry)**, inspecteur principal des douanes

2. Directeur de la prévision et des statistiques
 M. **BASSADILA (Jean Pierre)**, inspecteur principal des douanes

3. Directeur des affaires administratives et financières
 M. **YOKA (Cyriaque)**, inspecteur des douanes.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés.